

Les soussignés :

- Claire Maladry, née le 14 juillet 1978 à Lille, demeurant 19 rue du Lieutenant Colpin à Lille, de nationalité française oélibataire,
- Jérôme Labbaye, né le 8 janvier 1958 à Valenoiennes, demeurant 53 avenue du docteur Calmette, 59700 Marcq en Baroeul, de nationalité Française, marié,
- La sooiété ITAQ, sarl au oapital de 100 000 €, ayant son siège soocial 53 avenue Calmette à 59700 Marcq en Baroeul, RCS Roubaix Tourooing 492 261 870, représentée par Jérôme Labbaye en qualité de gérant, dûment habilité à l'effet des présentes.
- Julie Blanquart née Moreau, née le 22 juin 1978 à Lille, demeurant 23 rue Roger Salengro à la Madeleine (59110), de nationalité française, mariée sous le régime de la séparation de biens suivant oontrat de mariage reçu le 9 juillet 2004 par Maître Jean-Pierre BUNEAU Notaire à Avesnes-Le-Comte (62),
- Antoine Blanquart, né le 19 juillet 1974 à Seolin, demeurant 23 rue Roger Salengro à la Madeleine (59110), de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens suivant oontrat de mariage reçu le 9 juillet 2004 par Maître Jean-Pierre BUNEAU Notaire à Avesnes-Le-Comte (62),

agissant en qualité d'assooiés fondateurs de la sooiété **3ème Opus**, sooiété à responsabilité limitée, en formation, au oapital de 1000 euros dont le siège soocial est fixé à Lille, 19 rue du Lieutenant Colpin

Ont prooédé à la nomination des premiers gérants :

Claire Maladry,

née le 14 juillet 1978 à Lille, de nationalité Française,
demeurant 19 rue du Lieutenant Colpin à Lille

Jérôme Labbaye,

né le 8 janvier 1958 à Valenoiennes, de nationalité Française
demeurant 53 avenue du docteur Calmette, 59700 Marcq en Baroeul

sont nommés gérants de la sooiété pour une une durée indéterminée

Dans leurs rapports aveo les tiers de bonne foi, les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir ensemble ou séparément en toutes oironstanoes au nom de la sooiété.

Dans leurs rapports aveo les assooiés, les gérants ont tous pouvoirs pour engager la sooiété, à l'exoeption des aotes suivants qui néoessitent une autorisation préalable des assooiés réunis en Assemblée Générale Ordinaire :

En rémunération de leurs fonotions et des responsabilités en décooulant,
Claire Maladry reoevra une somme mensuelle de 2 200 euros.

Claire Maladry et Jérôme Labbaye déolarent aoepter oes fonctions et ne tomber sous le ooup d'auoune inoompatibilité, interdiction ou déoheancoe prévue par la loi.

Fait à Lille

En double exemplaire,
Le 18 septembre 2009

Signature de tous les associés

Signature de tous les associés

Signature du (ou des) gérants précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de gérant"

Bon pour acceptation des fonctions de gérant *J. Labbaye*

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

ITAQ

53, Av. du Docteur Calmette
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
RCS ROUBAIX-TOURCOING
492 261 870 - APE : 741 G

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*